



Rendement Action Carrefour

TITRE DE CRÉANCE COMPLEXE DE DROIT FRANÇAIS PRÉSENTANT UN RISQUE DE PERTE EN CAPITAL EN COURS DE VIE ET À L'ÉCHÉANCE

Le produit émis par Natixis Structured Issuance, véhicule d'émission au Luxembourg, offrant une garantie de formule donnée par Natixis S.A. (Standard & Poor's : A/Moody's : A2/Fitch Ratings : A au 16 août 2017)⁽¹⁾, est soumis au risque de défaut de l'Émetteur et au risque de défaut, de faillite et mise en résolution du Garant.

Rendement Action Carrefour est un produit de placement risqué alternatif à un investissement dynamique de type actions.

- ❖ **Période de commercialisation** : du 1^{er} septembre 2017 au 27 octobre 2017.
- ❖ **Durée d'investissement conseillée** : 10 ans en l'absence de remboursement automatique anticipé. L'investisseur prend un risque de perte en capital non mesurable si le produit est revendu avant la date d'échéance ou la date de remboursement anticipé.
- ❖ **Éligibilité** : **contrats d'assurance-vie ou contrats de capitalisation en unités de compte et comptes-titres**. La présente brochure décrit les caractéristiques de **Rendement Action Carrefour** et ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance-vie dans le cadre desquels ce produit est proposé. **L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'entreprise d'assurance, d'une part, l'émetteur et le Garant de la formule, d'autre part, sont des entités juridiques distinctes.**
- ❖ **Code ISIN**: FR0013270246

Communication à caractère publicitaire
Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.

NORTIA
— INGÉNIERIE FINANCIÈRE

⁽¹⁾Notations en vigueur au moment de l'impression de la brochure. Ces notations peuvent être révisées à tout moment par les agences de notation.

Rendement Action Carrefour

EN QUELQUES MOTS

***Rendement Action Carrefour* est un produit de placement d'une durée maximale de 10 ans, présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance, ayant les caractéristiques suivantes :**

- ❖ La valeur du support s'apprécie selon l'évolution du cours de l'action Carrefour (dividendes non réinvestis), nommée ci-après « l'Action ». L'investisseur est exposé à la variation du cours de l'action qui conditionne le remboursement.
- ❖ Un remboursement automatique anticipé, majoré d'un gain de 6 % par année écoulée et d'un coupon bonus égal à 20 %⁽¹⁾ de la performance positive du cours de l'action Carrefour depuis l'origine si à une Date d'Observation Annuelle le cours de clôture de l'action Carrefour est supérieur ou égal à son Cours Initial.
- ❖ Un remboursement du Capital Initial à l'échéance, majoré d'un gain de 60 % et d'un coupon bonus égal à 20 %⁽¹⁾ de la performance positive du cours de l'action Carrefour depuis l'origine si à la Date d'Observation Finale le cours de clôture de l'action Carrefour est supérieur ou égal à son Cours Initial.
- ❖ Un remboursement du Capital Initial à l'échéance tant que le cours de clôture de l'action Carrefour est supérieur ou égal à 60 % de son Cours Initial à la Date d'Observation Finale.
- ❖ Un risque de perte en capital à l'échéance si le cours de clôture de l'action Carrefour est strictement inférieur à 60 % de son Cours Initial à la Date d'Observation Finale. Par exemple, si l'action a baissé de 45 %, l'investisseur subira une perte en capital équivalente à la performance négative de l'action Carrefour depuis l'origine, soit un remboursement final à 55 %⁽²⁾.

⁽¹⁾ Soit un Taux de Rendement Annuel brut (TRA brut) minimum de 4,89 % (hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou au compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables), sur la base d'un scénario correspondant à un cours de clôture égal au cours initial à l'échéance (coupon bonus nul) ou soit un Taux de Rendement Annuel net (TRA net) minimum de 3,89 % (calculé net de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte-titres ; en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion de 1% par an, et calculé hors prélèvements fiscaux et sociaux).

⁽²⁾ Soit un Taux de Rendement Annuel brut (TRA brut) minimum de -5,78 % (hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou au compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables), ou soit un Taux de Rendement Annuel net (TRA net) minimum de -6,78 % (calculé net de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte-titres ; en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion de 1% par an, et calculé hors prélèvements fiscaux et sociaux).

Les termes « Capital » ou « Capital Initial » utilisés dans cette brochure désignent la valeur nominale du support **Rendement Action Carrefour**, soit 1 000 euros. Les gains ou pertes résultant de l'investissement sur ce produit s'entendent hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, de réorientation d'épargne et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou de compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables. Le produit est soumis au risque de défaut de l'Émetteur et au risque de défaut, de faillite ou mise en résolution de son Garant. Dans cette brochure, les calculs sont effectués pour un investissement de 1 000 euros le 27 octobre 2017 jusqu'à la Date d'Échéance (le 10 novembre 2027) ou, selon le cas, de Remboursement Automatique Anticipé. En cas d'achat après le 27 octobre 2017 et/ou de vente du titre avant son échéance effective (et/ou en cas d'arbitrage ou de rachat pour les contrats d'assurance-vie/capitalisation, ou de dénouement par décès pour les contrats d'assurance-vie), le Taux de Rendement Annuel peut être supérieur ou inférieur au Taux de Rendement Annuel indiqué dans la présente brochure. De plus, l'investisseur peut subir une perte en capital.

Les titres de créance **Rendement Action Carrefour** peuvent être proposés comme actif représentatif d'une unité de compte dans le cadre de contrats d'assurance-vie et/ou de capitalisation. La présente brochure décrit les caractéristiques du support **Rendement Action Carrefour** et ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance-vie ou de capitalisation dans le cadre desquels ce produit est proposé. L'assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'entreprise d'assurance d'une part, et l'Émetteur et le Garant de la formule, d'autre part sont des entités juridiques distinctes. Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.

AVANTAGES, INCONVÉNIENTS & FACTEURS DE RISQUES

AVANTAGES

- ❖ De la 1^{ère} à la 9^{ème} année, si à une Date d'Observation Annuelle, le cours de l'action Carrefour est supérieur ou égal à son Cours Initial, l'investisseur bénéficie d'un **mécanisme de remboursement automatique anticipé** et récupère l'intégralité de son capital initial.
- ❖ De la 1^{ère} à la 9^{ème} année, si le mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé, l'investisseur bénéficie d'un **gain de 6 %⁽¹⁾ par année écoulée et d'un coupon bonus égal à 20 % de la performance positive du cours de l'action Carrefour depuis l'origine mesurée à la Date d'Observation Annuelle correspondante.**
- ❖ À l'échéance des 10 ans, si **Rendement Action Carrefour** n'a pas été rappelé par anticipation, et si le cours de clôture de l'action Carrefour est supérieur ou égal à son Cours Initial, l'investisseur récupère l'intégralité de son capital initial et bénéficie d'un **gain final de 60 %⁽²⁾, soit 6 % par année écoulée plus un coupon bonus égal à 20 % de la performance positive du cours de l'action Carrefour depuis l'origine mesurée à la Date d'Observation Finale.**
- ❖ À l'échéance des 10 ans, si **Rendement Action Carrefour** n'a pas été rappelé par anticipation, l'investisseur bénéficie d'un **remboursement de l'intégralité de son capital initial**, si le cours de clôture de l'action Carrefour est supérieur ou égal à 60 % de son Cours Initial à la Date d'Observation Finale.

INCONVÉNIENTS

- ❖ **Rendement Action Carrefour présente un risque de perte partielle ou totale du capital** en cours de vie (en cas de revente du produit à l'initiative de l'investisseur alors que les conditions de remboursement automatique ne sont pas remplies, le prix dépendant alors des paramètres de marché le jour de la revente) et à l'échéance (si, à la Date d'Observation Finale, le cours de clôture de l'action Carrefour est strictement inférieur à 60 % de son Cours Initial). Le rendement du produit à l'échéance est très sensible à une faible variation de l'action Carrefour autour des seuils de 60 % et 100 % de son Cours Initial.
- ❖ **L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement** qui peut durer de 1 an à 10 ans.
- ❖ **Le gain maximum de l'investisseur est limité à un gain 6 % par année écoulée plus un coupon bonus de 20 % de la performance positive du cours de l'action Carrefour depuis l'origine.** L'investisseur ne profite pas pleinement de la hausse du cours de l'action Carrefour (effet de plafonnement du gain).
- ❖ **L'investisseur est exposé à un éventuel défaut** (qui induit un risque de non remboursement) ou à une **dégradation de la qualité de crédit** (qui induit un risque sur la valeur de marché du produit) de l'Émetteur et à un risque de défaut, de faillite et de mise en résolution du Garant.
- ❖ **L'investisseur ne bénéficie pas des dividendes détachés par l'action Carrefour.**

FACTEURS DE RISQUES

Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section « Facteurs de Risques » du Prospectus. Ces risques sont notamment :

- ❖ **Risque de perte en capital** : en cas de sortie avant l'échéance, le prix de rachat du support pourra être inférieur à son prix de commercialisation. Le client prend donc un risque de perte en capital non mesurable a priori. En outre, le remboursement de chaque titre à maturité peut être inférieur à sa Valeur Nominale, la valeur de remboursement dépendant de la performance finale du cours de l'action Carrefour. Dans le pire des scénarii, la perte en capital peut être totale.
- ❖ **Risque lié au sous-jacent** : le mécanisme de remboursement est lié à l'évolution du cours de l'action Carrefour.
- ❖ **Risque lié aux marchés de taux** : avant l'échéance, une hausse des taux d'intérêt sur un horizon égal à la durée de vie restante du support provoquera une baisse de sa valeur.
- ❖ **Risque de contrepartie** : le client est exposé au risque de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur et au risque de faillite ou de défaut de paiement ou de mise en résolution du Garant. La notation de Natixis est celle en vigueur à la date d'ouverture de la période de commercialisation. Cette notation peut être révisée à tout moment et n'est pas une garantie de solvabilité de l'Émetteur et du Garant. Elle ne représente en rien et ne saurait constituer un argument de souscription au produit.
- ❖ **Risque de liquidité** : certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du titre, voire rendre ce titre totalement illiquide.

⁽¹⁾ Soit un Taux de Rendement Annuel brut (TRA brut) minimum de 4,89 % (hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou au compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables), sur la base d'un scénario correspondant à un cours de clôture égal au cours initial à l'échéance (coupon bonus nul) ou soit un Taux de Rendement Annuel net (TRA net) minimum de 3,89 % (calculé net de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte-titres ; en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion de 1% par an, et calculé hors prélèvements fiscaux et sociaux).

⁽²⁾ Soit un Taux de Rendement Annuel brut (TRA brut) minimum de 4,79 % (hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou au compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables), sur la base d'un scénario correspondant à un cours de clôture égal au cours initial à l'échéance (coupon bonus nul) ou soit un Taux de Rendement Annuel net (TRA net) minimum de 3,79 % (calculé net de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte-titres ; en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion de 1% par an, et calculé hors prélèvements fiscaux et sociaux).

MÉCANISME DE REMBOURSEMENT

REMBOURSEMENT AUTOMATIQUE CONDITIONNEL DÈS LA 1^{ÈRE} ANNÉE

Si à une Date d'Observation Annuelle, le cours de l'action Carrefour est supérieur ou égal à son Cours Initial, un mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé, et l'investisseur reçoit :

LE CAPITAL INITIAL
+
UN GAIN DE 6 % PAR ANNÉE ÉCOULÉE
+
UN COUPON BONUS ÉGAL À 20 % DE LA PERFORMANCE POSITIVE DU COURS DE L'ACTION CARREFOUR
(SOIT UN TRA BRUT⁽¹⁾ MINIMUM DE 4,89 %⁽³⁾ / UN TRA NET⁽²⁾ MINIMUM DE 3,89 %⁽³⁾)

Dès qu'un remboursement automatique est réalisé, **Rendement Action Carrefour** s'arrête automatiquement; sinon, le produit continue.

REMBOURSEMENT FINAL

À la Date d'Observation Finale, le 27 octobre 2027, on observe le cours de clôture de l'action Carrefour par rapport à son Cours Initial.

CAS FAVORABLE

Si le cours de clôture de l'action Carrefour est **supérieur ou égal à son Cours Initial**, l'investisseur reçoit le 10 novembre 2027 :

LE CAPITAL INITIAL
+
UN GAIN FINAL DE 60 %
(SOIT 6 % PAR ANNÉE ÉCOULÉE)
+
UN COUPON BONUS ÉGAL À 20 % DE LA PERFORMANCE POSITIVE DU COURS DE L'ACTION CARREFOUR
(SOIT UN TRA BRUT⁽¹⁾ MINIMUM DE 4,79 %⁽⁴⁾ / UN TRA NET⁽²⁾ MINIMUM DE 3,79 %⁽⁴⁾)

4 / 8

CAS MÉDIAN

Si le cours de clôture de l'action Carrefour est **strictement inférieur à son Cours Initial mais supérieur ou égal à 60 % de son Cours Initial**, l'investisseur reçoit le 10 novembre 2027 :

LE CAPITAL INITIAL
(SOIT UN TRA BRUT⁽¹⁾ DE 0 % / UN TRA NET⁽²⁾ DE -1 %)

CAS DÉFAVORABLE

Si le cours de clôture de l'action Carrefour est **strictement inférieur à 60 % de son Cours Initial**, l'investisseur subit une perte en capital et reçoit le 10 novembre 2027 :

LE CAPITAL INITIAL DIMINUÉ DE LA PERFORMANCE FINALE DU COURS DE L'ACTION CARREFOUR
DANS CE SCÉNARIO, L'INVESTISSEUR SUBIT UNE PERTE EN CAPITAL À HAUTEUR DE L'INTÉGRALITÉ DE LA BAISSSE DU COURS DE L'ACTION CARREFOUR. CETTE PERTE EN CAPITAL PEUT ÊTRE PARTIELLE OU TOTALE.

⁽¹⁾ Dans l'ensemble des scénarii présentés ci-dessus, TRA brut désigne le Taux de Rendement Annuel brut (hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant au compte titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables).

⁽²⁾ Dans l'ensemble des scénarii présentés ci-dessus, TRA net désigne le Taux de Rendement Annuel net (calculé net de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte titres ; en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion de 1% par an, et calculé hors prélèvements fiscaux et sociaux).

⁽³⁾ Sur la base d'un scénario correspondant à un cours de clôture égal au cours initial la 9^{ème} année (coupon bonus nul).

⁽⁴⁾ Sur la base d'un scénario correspondant à un cours de clôture égal au cours initial à l'échéance (coupon bonus nul).

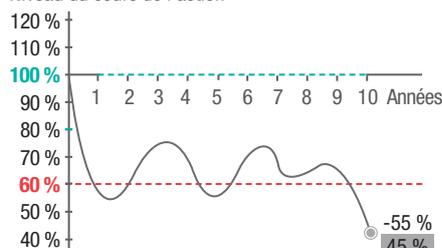
Pour les cas de figure illustrés, le remboursement anticipé (à chaque Date d'Observation Annuelle) entraîne la dissolution du titre de créance. Si à une Date d'Observation Annuelle, le cours de l'action Carrefour est en baisse par rapport au seuil d'activation du mécanisme de remboursement, alors le mécanisme de remboursement anticipé n'est pas activé et **Rendement Action Carrefour** se poursuit jusqu'à la prochaine Date d'Observation Annuelle.

ILLUSTRATIONS

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs. L'ensemble des données est présenté hors fiscalité et/ou frais liés au cadre d'investissement.

SCÉNARIO DÉFAVORABLE : BAISSSE DE L'ACTION LA 10^{ÈME} ANNÉE (SUPÉRIEURE À 40 %)

Niveau du cours de l'action



- À chaque Date d'Observation Annuelle, le cours de l'action est inférieur au seuil d'activation du mécanisme de remboursement. Le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'est pas activé et l'investisseur ne reçoit ni de gain, ni de coupon bonus au titre des années écoulées.

- À la Date d'Observation Finale, le cours de clôture de l'action est égal à 45 % de son Cours Initial (soit une baisse de 55 %) : l'investisseur reçoit la valeur finale de l'action, soit 45 % de son Capital Initial. L'investisseur subit dans ce scénario une perte en capital équivalente à celle de l'action Carrefour, soit une perte de 55 %.

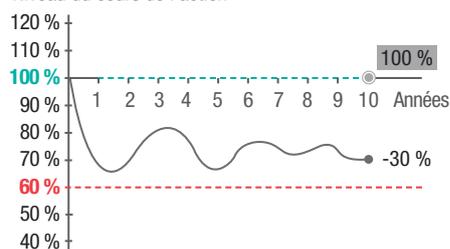
Remboursement final : 45 % du capital initial

TRA brut⁽¹⁾ : -7,64 % (identique à celui de l'action)

TRA net⁽²⁾ : -8,64 % (identique à celui de l'action)

SCÉNARIO MÉDIAN : BAISSSE DE L'ACTION LA 10^{ÈME} ANNÉE (INFÉRIEURE À 40 %)

Niveau du cours de l'action



- À chaque Date d'Observation Annuelle, le cours de l'action est inférieur au seuil d'activation du mécanisme de remboursement. Le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'est pas activé et l'investisseur ne reçoit ni de gain, ni de coupon bonus au titre des années écoulées.

- À la Date d'Observation Finale, le cours de clôture de l'action est enregistré à 70 % de son Cours Initial (soit une baisse de 30 %), cours supérieur au seuil de perte en capital à l'échéance. L'investisseur récupère l'intégralité de son Capital Initial.

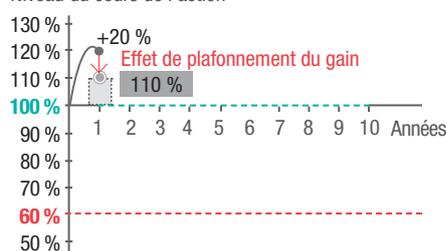
Remboursement final : 100 % du capital initial

TRA brut⁽¹⁾ : 0 % (contre -3,49 % pour l'action)

TRA net⁽²⁾ : -1 % (contre -4,49 % pour l'action)

SCÉNARIO FAVORABLE : FORTE HAUSSE DE L'ACTION (PLAFONNEMENT DU GAIN)

Niveau du cours de l'action



- À la 1^{ère} Date d'Observation Annuelle, le 29 octobre 2018, le cours de clôture de l'action est égal à 120 % de son Cours Initial. Le mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé et l'investisseur reçoit son Capital Initial augmenté d'un gain de 6 % au titre de l'année écoulée et d'un coupon bonus égal à 20 % de la performance de l'action, soit un coupon bonus de 4 %^(*). Dans ce scénario l'investisseur ne bénéficie que de la hausse partielle de l'action (effet de plafonnement du gain), il est remboursé à 110 % contre 120 % pour un investissement direct sur l'action.

Remboursement final : 100 % + 6 % + 4 %^(*) = 110 % du capital initial

TRA brut⁽¹⁾ : 9,56 % (contre 19,08 % pour l'action)

TRA net⁽²⁾ : 8,56 % (contre 18,08 % pour l'action)

^(*) 4 % correspond à 20 % de la performance finale égale à 20 %

● Performance de l'action Carrefour

--- Seuil de perte en capital à l'échéance

■ Gain

○ Niveau de remboursement du support

--- Seuil d'activation du mécanisme de remboursement

Information importante : la valorisation de **Rendement Action Carrefour** en cours de vie peut évoluer indépendamment du cours de l'action Carrefour et connaître de fortes fluctuations en particulier aux Dates d'Observation Annuelle, si le cours de clôture de l'action Carrefour est proche du seuil d'activation du mécanisme de remboursement, et à la Date d'Observation Finale, s'il est proche de 60 % de son Cours Initial. Elle dépend de l'évolution des paramètres de marché, en particulier du cours de la volatilité de l'action Carrefour, des taux d'intérêt et des conditions de refinancement de l'Émetteur et du Garant.

⁽¹⁾ Dans l'ensemble des scénarii présentés ci-dessus, **TRA brut** désigne le Taux de Rendement Annuel brut (hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou au compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables).

⁽²⁾ Dans l'ensemble des scénarii présentés ci-dessus, **TRA net** désigne le Taux de Rendement Annuel net (calculé net de frais de gestion dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ou net de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte-titres ; en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion de 1% par an, et calculé hors prélèvements fiscaux et sociaux).

PRÉSENTATION DE L'ACTION CARREFOUR

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes ne sont pas garanties, bien qu'elles aient été obtenues auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Natixis n'assume pas de responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Commerçant alimentaire de référence, Carrefour est présent dans plus de 30 pays avec près de 12 000 magasins et des sites d'e-commerce. Multilocal, multiformat et omnicanal, le Groupe emploie plus de 384 000 collaborateurs dans le monde et a réalisé un volume d'affaires sous enseignes de 103,7 milliards d'euros en 2016. Chaque jour, Carrefour accueille 13 millions de clients à travers le monde et s'engage pour la qualité et un commerce plus responsable.

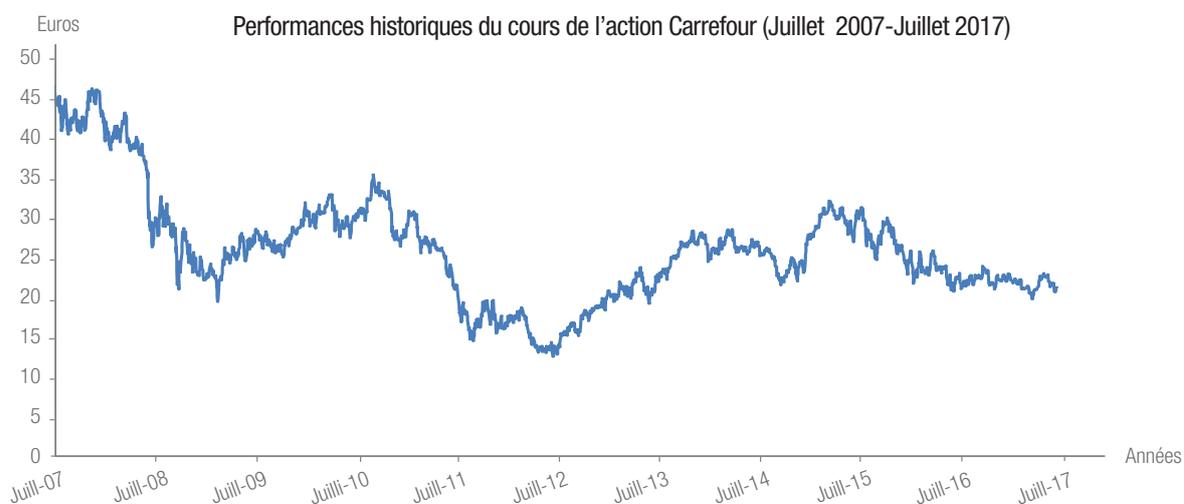
Création	Secteur	Résultat net part du groupe 2016	Dette financière nette 2016	Chiffre d'affaires HT 2016
1959	GRANDE DISTRIBUTION	1,031 Mds€	4,531 Mds€	76,645 Mds€

Source : Rapport Annuel 2016 Carrefour

ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION CARREFOUR

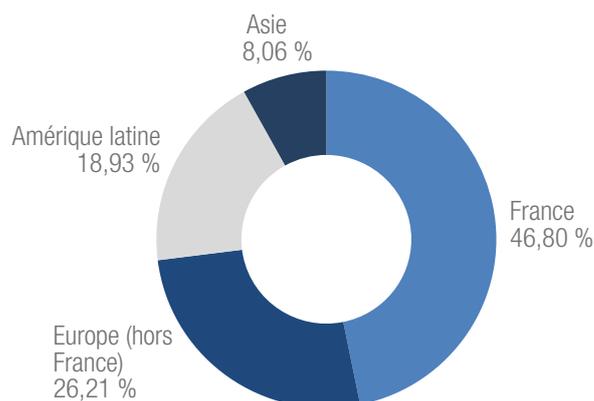
L'investisseur ne bénéficie pas des dividendes détachés par l'action Carrefour.

Les données relatives aux performances passées ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ceci est valable également pour les données historiques de marché.



Source : Bloomberg, 17 juillet 2017

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES VENTES



Source : Rapport Annuel 2016 Carrefour

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Instrument Financier	Titre de créance complexe de droit français présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance, émis sous le Prospectus de Base relatif au programme d'émission des Instruments Financiers, ayant été approuvé le 13 juin 2017 par l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») sous le visa n°17-270
Émetteur	Natixis Structured Issuance (bien que présentant un risque de perte en capital les engagements financiers de l'Émetteur bénéficient de la garantie inconditionnelle et irrévocable de Natixis S.A.)
Garant	Natixis S.A. (S&P : A/Moody's : A2/Fitch Ratings : A au 16 août 2017). Notations en vigueur au moment de l'impression de la brochure. Ces notations peuvent être révisées à tout moment par les agences de notation.
Période de commercialisation	Du 1 ^{er} septembre 2017 (9h00 CET) au 27 octobre 2017 (17h00 CET)
Devise	Euro (€)
Code ISIN	FR0013270246
Valeur Nominale	1 000 €
Durée d'investissement conseillée	10 ans maximum
Sous-jacent	Action Carrefour (Code Bloomberg : CA FP; Code ISIN : FR000120172)
Prix d'Émission	99,92 % de la Valeur Nominale
Prix de commercialisation	Le prix de commercialisation commencera à 99,92 % le 1 ^{er} septembre 2017 et progressera au taux de 0,01 % par semaine pendant la période de commercialisation pour atteindre 100 % le 27 octobre 2017.
Date d'Observation Initiale	27 octobre 2017
Date d'Émission et de Règlement	1 ^{er} septembre 2017
Dates d'Observation de remboursement automatique anticipé	29 octobre 2018, 28 octobre 2019, 27 octobre 2020, 27 octobre 2021, 27 octobre 2022, 27 octobre 2023, 28 octobre 2024, 27 octobre 2025, 27 octobre 2026
Dates de remboursement automatique anticipé	12 novembre 2018, 11 novembre 2019, 10 novembre 2020, 10 novembre 2021, 10 novembre 2022, 10 novembre 2023, 11 novembre 2024, 10 novembre 2025, 10 novembre 2026
Date d'Observation Finale	27 octobre 2027
Date d'Échéance	10 novembre 2027, en l'absence de remboursement anticipé
Cours Initial	Cours de clôture de l'action le 27 octobre 2017
Marché secondaire	Natixis fournira un marché secondaire chaque jour de cotation du sous-jacent. Natixis s'engage à racheter quotidiennement aux porteurs les titres dans des conditions normales de marché à leur valeur de marché. Fourchette de liquidité : le cours d'achat ne sera pas supérieur de 1 % au cours de vente.
Périodicité et Publication de valorisation	Quotidienne, et si ce jour n'est pas un Jour de Bourse, le Jour de Bourse Prévus suivant. Un jour de Négociation est défini comme un jour où le cours de clôture où l'action est publié. La valorisation est tenue et publiée tous les jours, et se trouve à la disposition du public en permanence sur une page publique du site de l'Émetteur (www.equitysolutions.natixis.com).
Double valorisation	Une double valorisation est établie par Pricing Partners (ci-après la « Société ») sur fréquence bi-mensuelle (tous les 15 jours). Cette Société est un organisme indépendant distinct et non lié financièrement à une entité du groupe Natixis.
Liquidité	Quotidienne
Agent de calcul	Natixis, ce qui peut être source de conflits d'intérêt
Règlement/Livraison	Euroclear France
Place de cotation des Instruments Financiers	Bourse de Luxembourg
Commissions de distribution	La commission pourra atteindre un montant moyen annuel d'un maximum de 1 % du nominal des titres effectivement placés ; cette commission sera payée sur la durée de vie des titres. Le paiement de commission pourra être réalisé en une seule fois à l'émission des titres. Les détails de ces commissions sont disponibles sur demande effectuée auprès du distributeur.
Cadre de distribution	Contrats d'assurance-vie ou de capitalisation, compte-titres

AVERTISSEMENT

Document communiqué à l'AMF conformément à l'article 212-28 de son Règlement Général.

Ce document à caractère promotionnel est établi sous l'entière responsabilité de Nortia qui commercialise le produit **Rendement Action Carrefour**.

Une information complète sur le produit, notamment ses facteurs de risques inhérents au titre de créance, ne peut être obtenue qu'en lisant le prospectus de base (le « Prospectus ») et les Conditions Définitives.

Ce document constitue une présentation commerciale. Il ne saurait en aucun cas constituer une recommandation personnalisée d'investissement ou une sollicitation ou une offre en vue de la souscription au titre de créance. Il est diffusé au public, indifféremment de la personne qui en est destinataire. Ainsi le support financier visé ne prend en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique à un destinataire en particulier. En cas de souscription, l'investisseur doit obligatoirement consulter préalablement le Prospectus et les Conditions Définitives de **Rendement Action Carrefour** afin notamment de prendre connaissance de manière exacte des risques encourus. L'investissement doit s'effectuer en fonction de ses objectifs d'investissement, son horizon d'investissement, son expérience et sa capacité à faire face au risque lié à la transaction. L'investisseur est invité, s'il le juge nécessaire, à consulter ses propres conseils juridiques, fiscaux, financiers, comptables et tous autres professionnels compétents, afin de s'assurer que ce titre est conforme à ses besoins au regard de sa situation, notamment financière, juridique, fiscale ou comptable. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la souscription à ce support financier peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes. IL VOUS APPARTIEN DONC DE VOUS ASSURER QUE VOUS ÊTES AUTORISÉS À SOUSCRIRE À CE PRODUIT. Il conviendrait de préciser que les titres décrits aux présentes ne peuvent à aucun moment être la propriété légale ou effective d'une « US person » au sens défini dans la Régulation S, et par voie de conséquence sont offerts et vendus hors des États-Unis à des personnes qui ne sont pas ressortissantes des États-Unis sur le fondement de la Régulation S. Les simulations et opinions présentées sur ce document sont le résultat d'analyses de Natixis à un moment donné et ne préjugent en rien de résultats futurs. Il est rappelé que les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. **Rendement Action Carrefour** est (i) éligible pour une souscription en compte-titres et (ii) un support représentatif d'une unité de compte de contrat d'assurance vie ou de capitalisation, tel que visé dans le Code des assurances (ci-après le « Contrat »). L'ensemble des données est présenté hors fiscalité applicable, hors inflation et/ou frais liés au cadre d'investissement. Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du cadre d'investissement choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur. Cette brochure décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières du produit. **Ce document est destiné à être distribué dans le cadre d'une offre au public en France.** Ce document ne constitue pas une proposition de souscription au contrat d'assurance vie ou de capitalisation ni une offre de contrat, une sollicitation, un conseil en vue de l'achat ou de la vente du produit décrit. **L'assureur d'une part, l'émetteur d'autre part, sont des entités juridiques indépendantes. L'assureur s'engage sur le nombre d'unité de compte mais non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.**

Natixis ou ses filiales et participations, collaborateurs ou clients peuvent avoir un intérêt ou détenir ou acquérir de telles informations sur tout produit, instrument financier, indice ou marché mentionné dans ce document qui pourrait engendrer un conflit d'intérêt potentiel ou avéré. Cela peut impliquer des activités telles que la négociation, la détention ou l'activité de market making, ou la prestation de services financiers ou de conseil sur tout produit, instruments financier, indice ou marché mentionné dans ce document. Ce support n'a pas été élaboré conformément aux dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières. Natixis n'est pas soumis à l'interdiction d'effectuer des transactions sur l'instrument concerné avant la diffusion de la communication.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Le Prospectus de Base (le « Prospectus ») relatif au programme d'émission des Instruments Financiers, tel que modifié par ses suppléments successifs, a été approuvé le 13 juin 2017 par l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») sous le visa n° 17-270 (le « Prospectus »). Le Prospectus de Base et les Conditions Définitives de l'émission des présents Instruments Financiers en date du 31 août 2017 sont disponibles sur les sites de la Bourse de Luxembourg (www.bourse.lu), de Natixis (www.equitysolutions.natixis.com) et de l'AMF (www.amf-france.org). Les informations figurant dans ce document n'ont pas vocation à faire l'objet d'une mise à jour après la date d'ouverture de la période de commercialisation. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent. Ce document ne peut être distribué directement ou indirectement à des citoyens ou résidents des États-Unis. Natixis est agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (« ACPR ») en France en qualité de Banque – prestataire de services d'investissements. Natixis est réglementée par l'AMF pour l'exercice des services d'investissements pour lesquels elle est agréée. Natixis est supervisée par la Banque centrale européenne (« BCE »).

NATIXIS

Ingénierie financière Equity Solutions
Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 5 019 776 380,80 euros
Siège social : 30, avenue de Pierre Mendès-France - 75013 Paris
Adresse postale : BP 4 - 75060 Paris CEDEX 02 France - RCS Paris n°542 044 524

